



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 97057

Texte de la question

M. Pierre Forgues attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les difficultés que rencontrent de nombreux retraités suite au désaccord enregistré entre les partenaires sociaux quant à la revalorisation des retraites complémentaires ARRCO et AGIRC. En effet, habituellement au 1er avril de chaque année, la valeur du point retraite est revalorisée, augmentant d'autant les retraites complémentaires. Les partenaires sociaux n'étant pas parvenus à un accord le 21 mars dernier, la poursuite des discussions a été fixée à la fin juin 2006. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il envisage d'intervenir auprès des partenaires sociaux afin que les discussions reprennent au plus vite et que les retraites puissent bénéficier d'une juste revalorisation, indispensable pour les retraités aux revenus modestes.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Forgues](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97057

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6141